

DEMANDE DE RÉSERVATION SALLES DU CPR*

Enregistrée sous le n°

Pour pouvoir bénéficier de l'usage d'une salle municipale, il est nécessaire d'en faire la demande **AU MINIMUM 15 JOURS À L'AVANCE**. La prise de possession d'une salle suppose l'acceptation du règlement intérieur affiché dans la salle.

Le bénéficiaire responsable

Madame – Monsieur :
 Adresse :
 N° de téléphone (contact entre 9h et 17h) :
 Courriel :
 Association : Siège social situé à :

Réservation

Objet de la réservation :
 Manifestation : publique privée À but lucratif : oui non
 Date de la manifestation : (éventuellement une 2^e date) :
 Heure de prise en charge de la salle : Nombre de personnes :
 Heure de début de la manifestation : Heure de clôture :
 Salle souhaitée (A ou B) :
Débit de boisson temporaire : oui non
Si oui : Groupe 1 : sans alcool Groupe 3 : boissons fermentées non distillées (bières, vins)*
 N° d'assurance obligatoire Assurance RC – Police n° :
 Société :

*Si vous souhaitez vendre des boissons de groupe 3, il est impératif de demander l'autorisation au Maire de Vouziers

Équipements

Réfrigérateur : oui non
 Si vous réservez la salle B du CPR :
 Micro : oui non

Précisions

.....

J'atteste être l'unique utilisateur de cette salle et que cette réservation ne fera pas l'objet d'une « cession » à une autre personne ou association.

Fait à Vouziers, le

Signature

Confirmation : Oui / Non Date :

Réservé à l'administration :

Décision de l'adjoint au Maire : Avis favorable Avis défavorable
 À titre : Gratuit Payant
 Justifications :
 Prise en charge (Date et heure) :
 État des lieux de sortie (Date et heure) :
 À Vouziers le :
 Signature de l'adjoint délégué

Attestation d'assurance : Oui / Non

Montant dû : €
 Acompte : Oui / Non €
 Date :
 Caution : Oui / Non €
 Date :
 Caution rendue le :
 Signature :